



Erreur de caisse - sanctions ?

Par **altair1979**, le **14/12/2011** à **19:08**

Bonsoir,

Je suis vendeuse en prêt à porter. Une cliente a souhaité payer un article par carte bancaire, au moment du paiement la borne de paiement carte bleu a "plantée". J'ai appelée le service d'assistance en ligne pour me dépanner. Le paiement est finalement passé. Mais après vérification, il se révèle que le montant était erroné, la cliente a payé 93€ au lieu de 28€. Je m'en suis rendu compte en comptant ma caisse, j'ai retrouvé l'erreur et prévenu le service comptabilité.

Impossible de savoir si l'erreur vient de moi ou de l'assistance.

Mes responsables souhaitent me mettre un avertissement. Est ce qu'ils ont le droit ? Est ce que les sanctions peuvent être plus graves (licenciement) ?

De plus, ce jour là, j'ai demandé à mon mari (qui travaille en banque) de venir m'aider à retrouver cette erreur. Est ce que je peux être sanctionner pour ça ?

Merci d'avance pour vos réponses